

Annexe 1

Feu d'une cuve de bitume Accidents

N° 47993 - 11/04/2016 - FRANCE - 41 - BLOIS

C23.99 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.

	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>				

Un feu se déclare vers 13 h au pied d'une cuve de 60 m³ de bitume dans une usine d'enrobés. L'exploitant d'une usine voisine donne l'alerte. La circulation est interrompue. Les pompiers éteignent l'incendie vers 15 h. Les eaux d'extinction sont confinées dans la rétention de la cuve. Le bardage et le calorifugeage sont endommagés mais pas le réservoir. Le bitume est transféré vers une autre capacité.

Une fuite est constatée au niveau d'une canalisation de retour de fluide caloporteur vers la chaufferie. Il n'est pas possible d'établir si cette fuite est une cause ou une conséquence du sinistre. Néanmoins, l'exploitant prévoit d'utiliser à l'avenir un fluide caloporteur disposant d'un point éclair plus élevé.

L'inspection des installations classées conditionne le redémarrage des activités aux contrôles du réservoir, des équipements et à la réparation des parties endommagées par l'incendie.

Accident du travail dans un silo d'enrobé Accidents

N° 47896 - 12/04/2016 - FRANCE - 17 - SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

F42.11 - Construction de routes et autoroutes

	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vers 13 h, dans une entreprise de travaux publics, un homme est retrouvé inanimé en haut d'un silo d'enrobé de 10 m. Les secours ne parviennent pas à le réanimer.

N° 47152 - 15/09/2015 - FRANCE - 31 - SAINT-JORY

C23.99 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.

	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>				

Vers 12h30, un feu se déclare sur une citerne de 90 000 l contenant du bitume liquide dans une entreprise fabriquant des enrobés. L'incendie concerne le mécanisme arrière de la citerne. Les employés sont évacués et mis en sécurité à l'arrière de l'établissement. L'enveloppe externe de la citerne est endommagée par la chaleur de l'incendie. Les secours éteignent le sinistre à l'aide de deux lances et dépotent la citerne.

N° 46514 - 23/04/2015 - FRANCE - 22 - SAINT-GUEN

F42.11 - Construction de routes et autoroutes






Vers 13h10, un feu se déclare au niveau d'une cuve destinée à contenir 30 t de bitume. Celle-ci est vide mais se trouve dans une unité de stockage d'enrobé à chaud de 1 200 m² d'une usine de fabrication d'enrobé. Un livreur constate la présence de fumée et alerte les secours. Les pompiers évacuent les 2 ouvriers présents et maîtrisent le sinistre vers 15 h. Les cuves sont sur un bassin de rétention mais celui-ci se révèle fuyard. 2 ou 3 m³ d'eau d'extinction et de bitume se déversent dans le hangar. Les pompiers colmatent la fuite et la contiennent avec du sable.

Deux des 5 cuves en fonction ne sont plus utilisables. Un court-circuit sur une électrovanne permettant de maintenir le contenu de la cuve à 175 °C serait à l'origine de l'inflammation. L'incendie se serait ensuite propagé à l'isolation de la cuve de bitume.

N° 44635 - 26/11/2013 - FRANCE - 12 - NAUCELLE

F42.11 - Construction de routes et autoroutes






Un feu se déclare vers 23h50 sur le réchauffeur d'une citerne de 30 t de fioul et de bitume d'une centrale d'enrobé pour travaux routiers. Un vigile donne l'alerte. Les pompiers éteignent l'incendie vers 0h20 avec 2 lances à mousse et refroidissent la cuve. L'exploitant est incommodé par les fumées.

N° 43355 - 01/02/2013 - FRANCE - 71 - LA CHAPELLE-SOUS-DUN

F42.11 - Construction de routes et autoroutes






Le dysfonctionnement du système de régulation de température d'une centrale à bitume d'une carrière entraîne la surchauffe de l'huile caloporteuse et provoque un départ de feu vers 7h30. Les employés appellent les secours, dressent des merlons de sable pour contenir tout écoulement et attaquent le feu à l'aide d'extincteurs. Les secours éteignent le sinistre en 10 min. Des pompiers venant de plusieurs centres du département sont intervenus en raison des risques liés à la présence d'une cuve de 30 m³ de fioul. Le dispositif est levé à 11h15.

N° 43319 - 23/01/2013 - FRANCE - 37 - MARIGNY-MARMANDE

F42.11 - Construction de routes et autoroutes






Un feu se déclare au petit matin dans une centrale d'enrobés, au niveau de l'alimentation en fioul d'une chaudière à fluide caloporteur utilisée pour réchauffer une cuve de 45 m³ de bitume. Les flammes menacent une cuve de 30 m³ de fioul remplie au dixième. Le chef de poste, alerté par un message "défaut

chaudière fluide” reçu sur son téléphone à 6h45, se rend sur place et alerte les pompiers à 7h45. A l’arrivée des premiers camions à 8 h, le sinistre s’est propagé à un conteneur métallique utilisé comme atelier. Celui-ci abrite l’ensemble des extincteurs du site, regroupés en prévision d’un contrôle prévu le jour-même, ainsi qu’un cadre à souder (bouteilles d’oxygène et d’acétylène) et 3 bouteilles de propane. La réserve de 11 m³ d’eau présente sur site étant insuffisante, les pompiers s’approvisionnent par camion au point d’eau le plus proche (distant de 3 km) pour éteindre les flammes et refroidir la cuve de bitume (température montée à 210 °C). La bouteille d’oxygène éclate. Les pompiers confinent pendant 1h30 les 10 habitants de 3 maisons situées à 400 m et dégarnissent le calorifuge de la cuve afin d’accélérer son refroidissement. Les eaux d’extinction sont contenues dans une rétention. Les bassins de rétention des cuves, utilisés pour retenir les eaux d’extinction, présentent des fuites. L’exploitant contient le rejet en réalisant un merlon en terre. A l’issue de l’accident, la cuve de bitume est fortement endommagée et la citerne de fioul est déformée par le rayonnement thermique, sans fuir. Un élu et la presse locale se sont rendus sur place.

Avertie par la préfecture dans la matinée, l’inspection des installations classées se rend sur place à 14h30 et propose au préfet de prendre un arrêté de mesure d’urgence imposant le pompage et le traitement des eaux d’extinction et déchets solides par une société spécialisée, le décapage des terres souillées par les eaux et la sécurisation des installations avant reprise de l’enrobage à froid. L’inspection propose également la mise en demeure de l’exploitant de respecter son arrêté préfectoral d’autorisation avant toute reprise de l’enrobage à chaud : faire contrôler ses installations électriques (le dernier contrôle remonte à plus de 2 ans avant l’accident), faire réparer ses bacs de rétention et remettre en état le dispositif de chauffage détruit par l’incendie.

N° 42512 - 27/07/2012 - FRANCE - 39 - SAINT-AUBIN

F42.11 - Construction de routes et autoroutes









Un feu se déclare peu avant minuit dans un local de 100 m² abritant des matériaux divers et des huiles lubrifiantes sur un site de production d’enrobé routier. Les pompiers éteignent l’incendie à 1h15 avec 1 lance à mousse. Les dégâts, estimés à 100 k€ n’ont aucune incidence sur la production. La gendarmerie s’est rendue sur place.

N° 38720 - 02/08/2010 - FRANCE - 64 - LACQ

F43.12 - Travaux de préparation des sites









A 13h22, le tube d’un malaxeur d’enrobé prend feu à proximité du site d’extraction gazière de Lacq. A l’arrivée des secours, il n’y a plus de flamme dans l’appareil. Après concertation avec l’exploitant, 1 fourgon de pompiers refroidit le malaxeur pendant 1h30.

L’incendie n’a aucune conséquence sur l’activité de l’entreprise.

N° 38088 - 16/04/2010 - FRANCE - 13 - LAMANON

F42.11 - Construction de routes et autoroutes









Dans une unité de production d'enrobés routiers, une explosion se produit vers 14h50 alors que les employés de l'entreprise nettoient un tapis roulant utilisé pour le chargement d'enrobés. Un ouvrier est brûlé par des gouttes de gazole dont certaines ont été projetées jusqu'à 100 m et un autre est blessé à la tête par un morceau de tôle. Un déversement de gazole mal maîtrisé (quantité trop importante ?) sur le tapis roulant encore chaud serait à l'origine de la déflagration.

N° 38067 - 05/04/2010 - FRANCE - 57 - HEMING
F42.11 - Construction de routes et autoroutes









Dans une usine fabriquant de l'enrobé soumise à autorisation, un feu se déclare vers 6 h sur un cuve de 3 m³ de bitume. Une cinquantaine de pompiers protège le reste du stock de l'usine et éteint l'incendie vers 8 h avec 1 lance à mousse. Une fuite d'huile à 200 °C du circuit de réchauffage se serait enflammée en partie basse de la cuve.